



PHOTO: STEVEN HIRSCH

► d'atteindre le déficit zéro. Par exemple, en vertu d'un objectif de réduction des dépenses de 800 millions \$, le gouvernement québécois a convaincu, en juillet dernier, plus de 30 000 de ses employés-es d'accepter un plan de retraite en échange de leur démission. Plus du double de l'estimation de Québec lors de l'annonce de son programme en avril 1997! Dans le seul réseau de la santé, les 7 000 départs prévus en avril sont passés à plus de 13 000 au mois d'août suivant.

Justement, on retrouve fréquemment le syndrome du survivant dans les grandes entreprises privées et publiques où la sécurité d'emploi semblait, jusqu'aux récentes vagues de licenciement, un acquis. L'âge peut donc jouer un rôle important, car les 45 ans et plus qui ont travaillé longtemps dans de grandes organisations stables acceptent mal la précarisation de l'emploi et éprouvent des difficultés à se recycler. Une réalité qui effraie moins les jeunes, habitués à l'emploi précaire, au travail autonome, aux *McJobs* en attendant mieux.

«Le problème fondamental du syndrome, c'est la notion d'identité», affirme Serge Rainville, un conseiller d'orientation et en relations industrielles, qui a souvent oeuvré auprès de survivants-es des licenciements. «Il y a des gens qui ont mis toute leur identité dans leur employeur, dit-il. Alors quand la structure de leur organisation change de façon importante, ils sont démunis.»

Dans un monde où l'emploi est de plus en plus exigeant et précaire, paradoxalement, le travail trône encore au sommet des valeurs sociales. Puisque la famille, la religion et l'appartenance à la communauté ne jouent plus un rôle identitaire central, le travail est le déterminant numéro un du statut social. Il donne sens à l'existence. D'où l'ampleur de la crise personnelle qui frappe les chômeurs-ses et les «survivants-es».

Lors d'une conférence prononcée en avril 1996, Johanne de Montigny, psychologue à l'unité des soins palliatifs de l'hôpital Royal Victoria de Montréal, ainsi que chargée de cours au Centre d'études sur la mort de l'Université de Montréal, décrivait l'importance du syndrome du survivant dans le réseau de la santé. Elle-même rescapée d'un écrasement d'avion survenu en 1979, elle s'interrogeait sur la signification de l'expression «syndrome du survivant» dans le monde du travail. «La vie des travailleurs est-elle réellement menacée?, demandait-elle. Ne serait-ce pas plutôt le travail qui est menacé? Or, si le travail définit la vie, il est clair qu'il s'agit alors d'une vie menacée.»



PHOTO: JULIE PERRAULT